



Une attention toute particulière doit être portée au traitement des maçonneries, que ce soient les murs, les voûtes, les dalles ou autres éléments maçonnés. L'application des techniques traditionnelles permet d'éviter de nombreux désordres de structure.

La pathologie la plus courante entraînant la nécessité d'une reprise de maçonnerie est la fissure. Il est important de diagnostiquer le pourquoi de ce désordre. Les causes peuvent être multiples : tassements différentiels, mouvements de terrain, humidité, modification du niveau de la nappe phréatique, charpente défectueuse... Suivant l'ampleur des désordres, la mise en place d'un étalement provisoire en bois peut être nécessaire.

L'usage de la chaux

Pour toutes les reprises en maçonnerie, quel que soit le support, l'usage d'un coulis de chaux traditionnelle est préconisé en premier lieu pour ses qualités de matériau perspirant.

Il est important que le maçon puisse lui-même effectuer le mélange de sable et chaux naturelle référencée NHL (type Saint-Astier ou chaux de Wasselonne par exemple). Un sable local est préconisé permettant de conserver grâce à leurs grains une teinte naturelle. Il faut absolument proscrire les mélanges prêts à l'emploi contenant trop de résine ou les chaux référencées NHL-Z. Il en est de même pour les mortiers type batchaux et ciment gris.

Pour les surfaces qui demandent une certaine dureté (les sols par exemple), il est toléré un batardage du mortier de chaux avec du ciment blanc à raison d'une mesure de ciment blanc pour 4 à 5 mesures de chaux. Le ciment blanc ne doit jamais être majoritaire en proportion car il rendrait le support trop imperméable. Pour une prise rapide (par exemple en milieu humide), le batardage avec un peu de ciment prompt peut être préconisé.

Quelques cas précis :

- Les voûtes intérieures de four : les reprises peuvent être faites avec de la brique réfractaire et/ou un mortier de chaux avec des aluminates de calcium, de la brique concassée ou de la chamotte. Ce mélange est très résistant à la chaleur (jusqu'à 1 200 degrés).
- Les ciments d'étanchéité pour les bacs de lavoir ou les faitages : la chaux est toute indiquée.

Les différentes passes pour un enduit à la chaux :

- Le gobetis : couche d'accroche avec une chaux dosée en liant et un sable grossier (48 h de séchage).
- Le corps d'enduit : tiré à la règle ou à la taloche dans un mouvement horizontal (72 h de séchage).
- Finition sable chaux taloché ou badigeon tiré à la règle ou à la taloche dans un mouvement vertical pour que la pluie glisse et ne pénètre pas.

La pose d'un grillage de ragréage ne doit être qu'exceptionnelle et peut être remplacée par l'ajout de chanvre et/ou de paille dans la préparation de l'enduit.

